

# Retour éventuel de la baignade dans le Saint-Laurent

[Véronique Demers](#)

Publié le 25 août 2011

## **Des avis partagés dans la région de Québec**

Selon l'enquête «Qualité de l'eau: usages et baignade dans le Saint-Laurent» publiée par ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches, les 27 municipalités riveraines touchées appuient le retour de la baignade dans le fleuve Saint-Laurent.

Mais bien malin qui dira le jour et l'heure de ce retour, puisque aucun projet commun n'est en ce moment dans les cartons de ces municipalités. Le rapport brosse un portrait de la baignade dans le fleuve Saint-Laurent dans la région de Québec depuis la fermeture des plages dédiées à la baignade dans les années 1970 jusqu'à aujourd'hui.

## **Manque de fonds**

Les résultats de l'enquête révèlent qu'en dépit de la vaste majorité des municipalités qui souhaitent un retour de la baignade dans le fleuve Saint-Laurent, peu d'entre elles connaissent les plus récentes données sur la qualité des eaux du fleuve Saint-Laurent.

Celles-ci n'effectuent pas de test d'eau et ne connaissent pas les investissements nécessaires pour assurer le retour de la baignade. Mais les fonds nécessaires pour l'assainissement des eaux font défaut, selon les réponses obtenues. Le tiers des municipalités seraient prêtes à gérer une plage en procédant à une fermeture préventive en temps de pluie.

## **24 sites proposés**

Pour la grande région de Québec, le rapport propose 24 sites de plage. Outre ces sites, la Baie de Beauport, la Plage Jacques-Cartier et la plage de l'Anse au Foulon ont été identifiées comme sites prioritaires. D'une manière plus large, Québec, l'île d'Orléans et Lévis ont été choisies comme zone prioritaire pour une plage régionale de baignade.

Les municipalités prônent au premier rang la navigation de plaisance et la pratique du canoë et kayak comme activités à développer. Selon l'enquête, la baignade s'ajoute au peloton de tête de ces activités pour la moitié des municipalités.

Parmi la série d'actions proposées pour favoriser un retour éventuel de la baignade, soulignons la protection des sites potentiels de plages contre les projets de développements immobiliers en bordure du fleuve.

Groupe Québec Hebdo.

*Le rapport d'enquête peut être consulté au [www.zipquebec.com](http://www.zipquebec.com).*